

Monsieur André FREDERIC
Président du Parlement de Wallonie
rue de la Résistance, 64

SS/OM/BL/rqe/919

4910 THEUX

Namur, le 10 mai 2023

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, en annexe, la réponse à votre question écrite n°919 du 11 avril 2023 que nous adresse ce jour Monsieur Philippe HENRY, Ministre du Climat, de l'Energie, de la Mobilité et des Infrastructures.

La question et la réponse seront publiées sur le site web du Parlement (www.parlement-wallonie.be).

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Sandrine SALMON
Greffière a.i.

Question n° 919 de FREDERIC André

à HENRY Philippe, Ministre du Climat, de l'Energie, de la Mobilité et des Infrastructures

N° : 919 (2022-2023) 919

Réception : 11 avril 2023

Echéance : 02 mai 2023

Matière : Travaux publics - Routes - Autoroutes - Sécurité routière

Objet : le transit des poids lourds sur le territoire de la Commune de Theux

Question écrite

Dans l'Arrondissement de Verviers, des riverains et les autorités locales se plaignent régulièrement du transit de poids lourds sur le territoire des communes de Theux, Pepinster et Verviers. En 2019, la décision a été prise d'installer un système permettant un contrôle à distance 24h/7 j dans le cadre de l'interdiction du transit poids lourds. J'ai dernièrement adressé une question à Madame la Ministre en charge de la Sécurité routière.

Depuis cette avancée, je constate malheureusement que de nombreux camions étrangers continuent à emprunter ces voiries. Des témoignages relayés par la presse locale corroborent également mes constatations. En effet, un drame a été évité de peu à Theux devant l'école communale de Juslenville grâce à la clairvoyance d'une jeune fille qui a retenu deux enfants qui s'apprêtaient à traverser le passage pour piétons. Malgré le feu rouge activé, le camion ne s'est pas arrêté et a traversé la zone à grande vitesse. Cette situation a engendré un grand émoi dans la population et plus particulièrement auprès des parents de cette petite école.

Cette situation problématique est bien connue des autorités locales et régionales et est très fréquente. Des mesures ont été prises à différents niveaux : installation d'un feu tricolore, présence d'un agent de police en matinée, mise en place du système ANPR,...mais elles s'avèrent insuffisantes.

Compte tenu de la situation, il conviendrait de compléter ce dispositif par l'aménagement d'un plateau coloré qui obligerait les véhicules, qu'il s'agisse de voitures particulières ou de poids lourds, à diminuer leur vitesse à l'approche de cette zone.

Monsieur le Ministre pourrait-il soumettre cette proposition à l'analyse du SPW ?

Par ailleurs, a-t-il envisagé l'aménagement d'autres dispositifs de sécurité ?

Réponse

La Direction des Routes de Verviers est bien au courant de la problématique.

Aménager un dispositif de type plateau au droit de l'école de Juslenville n'est cependant pas réalisable, au vu de l'important bâti et la configuration des lieux. De plus, ce type de dispositif n'est pas adapté aux bus

par exemple et engendre des nuisances sonores et vibratoires.

Mon administration a interpellé la zone de Police concernant l'incident dont vous faites référence ou d'autres éventuels faits similaires. Une fois les éléments en sa possession, elle analysera les éventuelles possibilités d'aménagement et organisera le cas échéant une CPSR (commission provinciale de sécurité routière).